PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Actes du colloque international pluridisciplinaire

LA CRISE DE L'UNIVERSITÉ EN AFRIQUE : DIAGNOSTIC ET ÉLÉMENTS DE STRATÉGIES TRANSVERSALES

Volume XII – Numéro 22 - Bouaké, les 09, 10 et 11 Juin 2022 Côte d'Ivoire

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Grégoire TRAORÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 01 03 01 08 85
(+225) 01 03 47 11 75
(+225) 01 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : https://www.perspectivesphilosophiques.net

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Grégoire TRAORÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr Éric Inespéré KOFFI**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉNAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA**.**
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANOH, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Donissongui SORO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Philosophie de l'éducation Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Nicolas Kolotioloma YEO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Secrétaire de rédaction : **Dr Kouassi Honoré ELLA**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr Kouadio Victorien EKPO**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Dr Faloukou DOSSO**, Maître de Conférences
Dr. Kouassi Marcelin AGBRA, Maître de Conférences
Dr Alexis Koffi KOFFI, Maître de Conférences
Dr Chantal **PALÉ-KOUTOUAN**, Maître-assistant
Dr Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE : ALLOCUTIONS ET COMMUNICATIONS EN PLÉNIÈRE.....1

I. ALLOCUTIONS.....1

Allocution du Président du comité d'organisation.....2

Allocution du Directeur du Département de Philosophie.....6

Allocution du Directeur de l'UFR-CMS.....9

Allocution du Président de l'Université Alassane OUATTARA.....12

Allocution du Maire de Bouaké.....15

Allocution du Ministre de la Promotion de la bonne Gouvernance et de la lutte contre la Corruption, Parrain du Colloque.....17

Allocution du Président du Conseil Économique Social Environnemental et Culturel, Patron du colloque.....19

Allocution de clôture du Président émérite de l'Université Alassane Ouattara, Président de la Chaire UNESCO de Bioéthique de l'UAO.....21

Rapport de synthèse.....24

Recommandations.....31

II. COMMUNICATIONS EN PLÉNIÈRE.....33

« Vrai et faux pluralisme ». Les universités dans l'ordre mondial contemporain,
Ernst Wolff.....35

Notre devoir et notre foi au caractère universel de l'Université,
Thiémélé L. Ramsès BOA.....51

DEUXIÈME PARTIE : AXES DE RÉFLEXION ET ATELIERS.....63

PREMIER AXE : GOUVERNANCE ET FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS...65

Mauvaise gouvernance endémique des États africains : approche synoptique des universités en déconstruction,
Kobenan Maxime KOUMAN.....67

L'essence de l'université chez Heidegger : la *Lehrerschaft* face aux défis de la *Führerschaft*, cas de l'Afrique,
Pascal Dieudonné ROY-EMA.....85

La gouvernance universitaire à l'épreuve de la discipline sur le campus au Cameroun,
Saidou ABOUBAKAR.....101

Gouvernance et financement des universités de la zone UEMOA,
Kadiatou SANOGO N'DOURE 119

Fondements et typologie caractéristique de la crise de l'université en Afrique : cas de l'université gabonaise,
Georges MOUSSAVOU.....135

Projets d'école et l'autonomie des universités au Togo,
Ati-Mola TCHASSAMA.....149

La communication interne de l'UFR/LAC de l'université Joseph KI-ZERBO au Burkina Faso,
1. Marcel BAGARE 2. Dognon Lucien BATCHO 3. Salif ZONGO.....165

DEUXIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET QUESTION DU GENRE.....185

Femmes et carrières à l'épreuve de la disparité fondée sur le sexe au sein de l'université de N'Djamena,
1. Dieudonné VAÏDJIKÉ 2. Alexis NGARMBATEDJIMAL 3. François NDILBÉ MBAÏNGUEM.....187

Genre et harcèlement sexuel en milieu universitaire : le cas des étudiantes des universités de Côte d'Ivoire,
Lou Gobou Bien-aimée GOHI.....203

TROISIÈME AXE : FORMATION ET EMPLOYABILITÉ DES ÉTUDIANTS.....217

La dialectique de la formation et de l'emploi : l'université à l'épreuve du devenir,
Akpolê Koffi Daniel YAO.....219

Penser la crise des universités africaines comme une crise de la langue de la formation scientifique,
Tohotanga COULIBALY.....233

La philosophie de l'entrepreneuriat : une implication socio-économique de l'allégorie de la caverne chez Platon,
Bi Zaouli Sylvain ZAMBLÉ.....247

Formation et employabilité des étudiants africains, quelle approche philosophique ?,
Aikpa Benjamin DIOMAND.....263

La question de la réforme et la révolution dans l'université en Afrique à la lumière de la pensée de Paul RICŒUR,
Oi Kacou Vincent Davy KACOU.....283

L'employabilité des diplômés en SHS au Mali : des dynamiques contradictoires aux origines de la crise de l'université,
Sambou DIABY.....299

Les universités africaines : entre professionnalisation manquée des enseignements et prolifération des instituts privés d'enseignement supérieur douteux,
Théodore TEMWA.....315

Crise de l'université camerounaise comme crise des sciences sociales : entre théorisation et professionnalisation des enseignements,
Lydie Christiane AZAB à BOTO.....333

De la mission nouvelle des universités africaines : pour une politique d'employabilité des jeunes,
Miesso ABALO.....351

Formations et risques de chômage des étudiants au Gabon : quelle représentation sociale ?,
Parfait MIHINDOUBOUSSOUGOU.....365

QUATRIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET CULTURE DE L'EXCELLENCE.....383

De la promotion de l'éducation positive pour une université plus créative,
Hyacinthe Aboa ACHI.....385

La refondation de l'université africaine comme institution méritocratique : un impératif catégorique dans la quête de l'excellence,
Franck KOUADIO.....399

Culture organisationnelle et excellence à l'Institut Supérieur du Génie Électrique du Burkina Faso (ISGE-BF)
Marcel ZERBO.....419

Le finalisme aristotélicien : une invitation à l'excellence pour nos universités africaines,
Arnaud-Olivier GNAHOUA.....435

De la culture de l'excellence dans l'espace universitaire africain : réflexion à partir de la pensée de Njoh-Mouelle Ébénézer,
Zolou Goman Jackie Élise DIOMANDÉ.....447

Une auratisation de l'environnement académique peut-elle sauver l'université de la grisaille ?,
Masséké OPONOU.....463

Conditions pour un excellent enseignement à l'université,
Niali Armand-Privat PILLAH.....477

CINQUIÈME AXE : SYNDICALISME, POLITIQUE ET VIOLENCE À L'UNIVERSITÉ.....497

La fin et les moyens : conséquences de l'auto-justification de la violence politique et syndicale dans les universités ivoiriennes,
Youldé Stéphane DAHÉ.....499

La démocratisation des libertés chez Marx : une propédeutique à la pacification de l'espace universitaire ivoirien,
Jean-Joel BAHI.....515

Les universités ivoiriennes à l'épreuve de la violence des syndicats estudiantins,
1. Koffi Décaird KOUADIO 2. Alice KOUAKOU.....531

Le paradigme esthético-éducatif aristotélicien et schillérien face à la problématique de la violence dans l'espace universitaire ivoirien,
Koudou François OZOUKOU.....545

La FESCI, ce boulet que porte l'université ivoirienne dans un élan de servitude volontaire,
Bledé SAKALOU.....557

Violences en milieux universitaires : déterminisme et normativité d'un phénomène pernicieux en Côte d'Ivoire,
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON.....575

Les enjeux de l'art technologique dans les crises universitaires ivoiriennes à partir de la pensée de Walter BENJAMIN,
Barthelemy Brou KOFFI.....589

Violences estudiantines syndicales en Côte d'Ivoire : entre revendications légitimes et délinquance,
Kouassi Marcelin AGBRA.....605

Les relations conflictuelles entre les syndicats et l'administration gabonaise. Cas du SNEC de 1991 à 2020,
1. Lucien MANOKOU 2. Nathalie EBANETH.....621

SIXIÈME AXE : RESPONSABILITÉS ÉTHIQUES, PÉDAGOGIQUES ET ACADÉMIQUES DES UNIVERSITAIRES.....637

Décolonisation de la pensée : exigence de qualité académique,
Mafa Georges ASSEU.....639

Du modèle anthropologique canguilheméen : une thérapie à la crise de l'université en Afrique
Florence BOTTI.....655

Le savoir ou la politique : la mission des universitaires africains en question,
Dotsè Charles-Grégoire ALOSSE.....667

L'enseignement philosophique : un modèle d'étude exégétique pour une université en crise,
Chantal PALÉ-KOUTOUAN.....683

L'enseignement dialectique platonicien : un guide d'éducation pour l'excellence universitaire,
Ange Allassane KONÉ.....699

Autodétermination des peuples et censure : la fonction de l'université selon Kant,
Amidou KONÉ.....715

Éthique de la discussion et crise de l'université en Afrique,
Cyrille SEMDE.....731

SEPTIÈME AXE : INFRASTRUCTURES, TICE ET INNOVATION PÉDAGOGIQUE.....745

TICE, déconstruction ou reconstruction technoscientifique de la crise des universités en Afrique subsaharienne ?,
Kouadio Victorien EKPO.....747

Le rôle de l'insuffisance des infrastructures dans la crise universitaire au Niger,
Abdou KAILOU DJIBO.....761

Problèmes de logements d'étudiants et crises académiques à l'université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo,
1. Djibril KONATÉ 2. Foussata DAGNOGO.....783

HUITIÈME AXE : LIBERTÉS ET FRANCHISES UNIVERSITAIRES...797

Ontologie augustinienne et résolution des crises universitaires,
N'gouan Yah Pauline ANGORA épse ASSAMOI.....799

NEUVIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET DYNAMIQUE DES SOCIÉTÉS...811

La vocation de l'université en Afrique à la lumière du *Conflit des facultés* d'Emmanuel Kant,
Éric Inespéré KOFFI.....813

De la décadence éthico-religieuse à la déconfiture institutionnelle des universités en Afrique : une analyse prospective,
Kouassi Honoré ELLA.....829

Communication de crise et crises de fonctionnement dans les universités subsahariennes,
Faloukou DOSSO.....847

Sociétés en crise et crise de l'université en Afrique : la culture comme recours dans la perspective de Paulin HOUNTONDJI,
Kouamé Hyacinthe KOUAKOU.....863

La crise des universités africaines : le péril de l'éducation parentale,
Aya Anne-Marie KOUAKOU.....879

Fondements et enjeux de la crise de l'université publique en Afrique noire : quels repères pour en sortir ?,
Bilakani TONYEME.....895

Université et culture des valeurs morales chez les étudiants au Burkina Faso,
Bawala Léopold BADOLO.....911

Universités, enseignants-chercheurs : objectifs et implications socio-politiques en Afrique,
Cyrille MICKALA.....927

Les universités dans le développement des sociétés africaines,
Adjoua Marie Jeanne KONAN.....949

Le conservatisme platonicien, un possible remède à la crise de l'université,
Amed Karamoko SANOGO.....963

Crise des universités africaines comme crise de la rationalité,
Roland TECHOU.....979

L'engagement des universitaires face aux réalités sociales chez Marcuse,
Amara SALIFOU.....995

Crise universitaire et défis éducationnels à partir de la pensée de Hobbes,
Amenan Madeleine Épouse Ekra KOUASSI.....1011

Crise universitaire : impératif éthique bergsonien de libération de l'intellect,
Amani Albert NIANGUI.....1025

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons

dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

MAUVAISE GOUVERNANCE ENDÉMIQUE DES ÉTATS AFRICAINS : APPROCHE SYNOPTIQUE DES UNIVERSITÉS EN DÉCONSTRUCTION

Kobenan Maxime KOUMAN
Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY Abidjan-Cocody (Côte d'Ivoire)
kouman.maxim@gmail.com

Résumé :

Cet article met en exergue les moments de prestige des universités africaines et leur déconstruction progressive due à la mal gouvernance de nos États. Si au moment des indépendances, l'université faisait rêver et les universitaires étaient enviés, force est de constater qu'aujourd'hui, c'est une désillusion généralisée. L'université est devenue l'ombre d'elle-même. Le sujet cherche donc à diagnostiquer les causes de cette déconfiture et partant proposer des solutions pour une revalorisation de nos temples du savoir. Le désintérêt dont elles font l'objet de la part des gouvernants est à l'aune des crises répétitives que sont les grèves interminables, les effectifs pléthoriques dans les amphithéâtres et dans les cités dortoirs, la fuite des cerveaux…C'est le début d'une liste de problèmes qui peut s'étaler à l'infini. Il est donc temps d'entreprendre des reformes structurelles et institutionnelles en repositionnant les universités au centre des projets de développement des États. Il s'agit de façon concrète de procéder à une décentralisation des universités et d'œuvrer à l'amélioration de la qualité de vie et de travail de ses principaux acteurs.

Mots clés : Crisologie, Décentralisation, Déconstruction, Mauvaise gouvernance, Réformes.

Abstract:

This article highlights the moments of prestige of African universities and their progressive deconstruction due to the poor governance of our States. If at the time of independence, the university was a dream and academics were envied, it is clear that today there is widespread disillusionment. The university has become a shadow of itself. The subject therefore seeks to diagnose the causes of this discomfiture and therefore propose solutions for a revaluation of our temples of knowledge. The disinterest they are the object of on the part of the rulers is in the light of the repetitive crises that are the interminable strikes,

the overstaffing in the amphitheatres and in the dormitory towns, the brain drain... This is the beginning of a list of problems that can go on forever. It is therefore time to undertake structural and institutional reforms by repositioning universities at the center of state development projects. This is a concrete way of decentralizing universities and working to improve the quality of life and work of its main actors.

Keywords : Crisology, Decentralization, Deconstruction, Bad Governance, Reforms.

Introduction

Est-il nécessaire d'être un expert en crisologie pour constater que les universités d'Afrique subsaharienne présentent un visage hideux, sinistre et pâle en comparaison à celles d'ailleurs ? Cette question aux accents pessimistes peut paraître hâtive, brutale et même choquante. Malheureusement, l'analyse factuelle du fonctionnement de nos institutions universitaires montre que celles-ci, depuis les années 1980, ont connu des fortunes diverses épousant les convulsions et la météo politico-économique des États en devenir. Au-delà des discours populistes et démagogiques, des déclarations cosmétiques et chatoyantes des décideurs politiques, la plupart des gouvernants d'Afrique subsaharienne semblent porter très peu d'intérêt à la recherche universitaire. Les universités font figure de parent pauvre dans le flot des programmes de développement des États. Ces lieux, qui jadis étaient appelés « Temple de savoir » sont devenus des sortes de dépotoirs où les États déversent le flux de leur jeunesse devenue trop embarrassante et encombrante. Ce constat est au fondement de ce sujet de réflexion intitulé « Mauvaise gouvernance endémique des États africains : Approche synoptique des universités en déconstruction ». Pourquoi les universités africaines sont-elles en proie à des crises interminables qui les défigurent et les déstructurent ? Quelles stratégies faut-il adopter afin de réformer et réhabiliter ces institutions de savoir ? Le sujet se propose de comprendre les causes profondes de cette crise. L'article part de l'hypothèse selon laquelle nos universités sont en déconfiture parce que nos États ont démissionné et accorde très peu d'intérêt à la recherche. Il s'ensuit qu'une telle étude ne saurait se passer d'une plaidoirie en faveur d'une réappropriation ou

d'une renaissance du système universitaire africain. Ainsi, cette étude, à travers une méthode analytico-critique, s'articule autour de trois axes majeurs : le premier axe permet de montrer la mission historique qu'ont accomplie les universités dans le développement du continent africain. Le deuxième axe fait une analyse crisologique des universités africaines. La dernière partie met en exergue les défis et des esquisses de solutions qui sont, entre autres, des pistes pour une redynamisation des universités africaines.

1. Approche historique des universités africaines : un défi pour le développement du continent

1.1. La mission historique des universités africaines

Au lendemain de la vague des indépendances, chaque État africain se devait d'emprunter le chemin du développement qu'avait tracé le colonisateur. La construction des universités était l'un des éléments catalyseurs de ce chantier. Cette institution était considérée, à juste titre d'ailleurs, comme le laboratoire qui donnerait à la société africaine les intelligences capables de booster ou d'orienter le développement d'un continent qui a commencé à panser ses plaies issues d'une longue période coloniale et impériale. L'université qui est ce lieu de « démocratisation de la connaissance universelle » (D. Bailly, 2001, p. 6), est au cœur de ce projet herculéen qui n'est autre que celui de suivre le modèle de développement administratif, social et économique du colonisateur. Ainsi, grâce à l'enseignement universitaire, chaque citoyen, selon D. Bailly (2001, p. 7) pouvait « voler, à l'instar de Prométhée, le feu de la connaissance », qui est le gage d'un succès social. L'université est pour ainsi dire une institution où l'égalité de chance était une réalité. Tout le monde y avait accès et « constituait pour les oubliés du destin et de l'histoire, l'unique espoir de se faire une place au soleil » (D. Bailly, 2001, p. 7). Cette égalité de chance pour tous, dans l'acquisition du savoir, était une aubaine pour ceux qui, par leurs origines (pauvres) étaient astreints à la pauvreté et la misère. À travers donc la possession de ce feu prométhéen, n'importe quel jeune africain pouvait devenir un « Titan » dans la société. L'une des premières missions, et non des moindres, assignées à l'université après les indépendances, était de former des leaders éthiques susceptibles d'animer une administration compétente, exemplaire, dans un environnement favorable pour

tous. Pour P. Gueye (2003, p. 21) « la mission principale de l'université était de fournir des cadres aux autres ordres d'enseignement et à l'État. »

L'Afrique post-coloniale était appelée à s'assumer et à s'affirmer afin de rentrer dans le concert des continents respectés. La construction des universités participait à cette indépendance politico-administrative. "La fierté" de tout État nouvellement indépendant, c'est d'affirmer sa souveraineté, c'est-à-dire la capacité qu'a un État de s'auto-déterminer. En effet, « la souveraineté est la puissance absolue et perpétuelle d'une république » (J. Bodin, 1951, p. 122). L'auteur montre que la souveraineté possède ce caractère à elle propre de ne se déterminer que par elle-même. Elle est un attribut essentiel de l'État. La souveraineté marque l'absoluité du pouvoir d'État. (J. Bodin, 1951, p. 135). Pour s'affranchir d'une longue période d'emprise coloniale, l'enseignement supérieur avait donc pour rôle de créer les conditions nécessaires d'une souveraineté effective des États africains, en formant d'une part des cadres compétents et compétitifs et d'autre part, en développant une main d'œuvre productive pour les industries naissantes. Ainsi des universités d'enseignement général et des universités de formation technique et professionnelle ont vu le jour dans presque toutes les capitales d'Afrique. Le rôle éminemment important que jouaient les universités dans cette vision ambitieuse conférait à cette structure toutes ses lettres de noblesses.

1.2. Réputation et prestige des universités / universitaires

Les premières universités des années 60, période d'indépendance de la plupart des États africains subsahariens, ont acquis une réputation, un prestige sans précédent. Ces institutions d'enseignement supérieur étaient considérées comme des pôles d'excellence. Du coup, les rares jeunes qui ont la chance d'être appelés étudiants recevaient les honneurs familiaux et de toute la société. C'était une fierté et un honneur pour les familles et l'étudiant lui-même d'être appelé universitaire. L'étudiant faisait l'objet d'admiration de tous. Selon le rapport de la BAD (Banque Africaine de Développement), Département du développement humain (OSHD) de juillet 2007, « Au cours des années 50 et 60 (…) la qualité des installations répondait aux besoins des étudiants et des enseignants, tout en reflétant le prestige dont jouissaient les intéressés dans les différents pays ».

(Rapport de la BAD, 2007, p. 1). Pour atteindre ces objectifs de façon efficace et efficiente, l'enseignement supérieur bénéficiait de ressources adéquates de qualité qui lui permettaient de maintenir des normes académiques élevées.

Les orientations à l'université se faisaient en fonction des principaux postes de responsabilité au sein de l'administration et des entreprises. Le prestige de l'étudiant venait, d'une part, du fait qu'il était vu comme un substitut du « Blanc », homme intellectuel au savoir immense et parlant parfaitement la langue du colon, et d'autre part, l'étudiant ignorait le concept de chômage, car le nombre de postes disponibles dans les administrations était largement supérieur au nombre d'étudiants diplômés. Les offres d'emplois étaient supérieures aux demandes. C'était la chasse aux fonctionnaires, aux enseignants des lycées et collèges, aux universitaires, aux ingénieurs, aux médecins … Les propos d'E. Dernintseva (2014, p. 21) sur le sujet sont très édifiants : « Après les indépendances, les nouveaux États africains furent confrontés à la pénurie de cadres en mesure de travailler dans les organes du pouvoir et d'occuper les postes administratifs autrefois réservés aux Européens ». Les universitaires étaient considérés comme des "messies" terrestres qui, une fois sortis des Temples du savoir, devaient apporter le salut d'un développement holistique aux sociétés africaines encore très jeunes et très fragiles. Ce salut se matérialisait par une diffusion des connaissances reçues du colonisateur qui ne sont autres que la formation et le perfectionnement de la main d'œuvre, le progrès social et la modernisation de l'économie par sa formation et sa codification, conformément aux normes internationales.

Malheureusement, ce prestige dont jouissaient ces structures dispensatrices de connaissance, a commencé à péricliter à partir des années 1980. La machine productrice de savoir a commencé à se gripper. Les causes de cette décadence sont à rechercher non seulement dans la gouvernance endogène des États par les décideurs africains, mais aussi dans le diktat des services financiers internationaux. C'est le début de la crise des universités, définie comme crise politique, économique et sociale.

2. Analyse crisologique des universités africaines

Aujourd'hui, force est de constater que le prestige et l'honneur dont jouissaient nos institutions universitaires et le personnel enseignant ainsi que leurs étudiants sont en perpétuel déclin. Une approche crisologique de cette situation peut permettre de saisir ses tenants et ses aboutissants. Cependant, avant toute analyse, il convient d'éclaircir le concept de « crise ». Du grec « krisis », le terme crise désigne une période d'incertitude, un changement brutal qui désorganise l'ordre initial. C'est un « moment où (...) surgissent des incertitudes ». (E. Morin, 2016, p. 75). Toute crise est par essence désorganisatrice, désagrégation d'une organisation ou d'une structure de référence. Provoquée par un évènement majeur, selon E. Morin (2016, p. 36), la crise constitue une rupture soudaine d'un équilibre, c'est la remise en cause de la survie ou le bon fonctionnement d'un système.

C'est donc conformément à l'acception du concept de crise qu'il faut projeter une analyse profonde de la crise universitaire dans les États d'Afrique. Cette crisologie permet de penser afin de panser les plaies béantes qui gangrènent ces Temples du savoir. En effet, toute crise donne à penser, elle stimule l'intelligence et nourrit l'esprit critique. L'objectif téléologique de cette re-flexion est de trouver des solutions pour relancer la machine puisque dans la pratique « toute crise crée des conditions nouvelles pour l'action » (E. Morin, 2016, p. 41).

2.1. L'impact économique et structurel de la crise

La crise actuelle des universités africaines est le fruit de plusieurs années d'errance et de tâtonnement économique des ressources financières de la part des pouvoirs publics qui avaient le destin des jeunes États en mains. L'histoire récente du continent montre que de 1960 à 1970, l'on a constaté une acceptable croissance économique pour les États africains. L'espoir était grand et permis quant à l'avenir du continent. Toutefois, à partir de 1970, les économies africaines ont commencé à s'essouffler. Ce qui aura pour conséquence l'imposition d'un programme d'ajustement structurel (PAS) qui remettait en cause le modèle de développement qui prévalait jusque-là. Les multinationales tels que la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International obligent leurs

débiteurs à mettre leurs économies sous contrôle et donc sous « perfusion ». Cela implique également que les États concernés ne soient plus maîtres des décisions de leur programme de développement.

Ainsi les programmes d'ajustement structurel se présentent comme une « aide ou le financement d'un programme accompagné de conditions portant sur l'économie dans sa totalité » (B. N'Gom, 1984, p. 81). Ces programmes ont ceci de particulier qu'ils pétrifient l'activité social (R. Vaneigem, 2004, p. 45). C'est dire que le pouvoir politique n'est plus ce messie dont la mission était de conduire son peuple vers la terre promise. Les économies étant désormais sous tutelle et surtout soumises aux exigences de la rationalité et de l'efficacité, les États ne choisissent plus leur modèle de développement, « l'ère des choix est close » selon les mots de G. Burdeau (1974, p. 224). Cette nouvelle donne signifie que le centre du pouvoir de décision n'est plus endogène, mais plutôt exogène. Il est tenu par des forces centrifuges et abstraites, très peu soucieuses du volet social de la vie des populations. Comme le fait remarquer l'ancien Directeur du FMI, M. Candessus (1999, p. 3) « le programme d'ajustement structurel instaure une nouvelle forme de domination qu'on peut appeler colonialisme du marché au profit des clubs de Paris et de Londres et du G7. » Il est donc clair qu'avec l'avènement brutal de la crise économique et de la recherche des solutions avec les PAS, Les États africains ne tiennent plus la clef de répartition de l'assiette budgétaire de leurs ressources financières. Cela aura nécessairement un impact considérable sur les secteurs prioritaires comme la santé et surtout l'enseignement supérieur.

Dans presque tous les États d'Afrique, en effet, les lignes budgétaires allouées à l'enseignement supérieur ont drastiquement diminué à cause du désengagement des bailleurs de fonds entraînant ainsi une détérioration de la performance des institutions universitaires. Ainsi la crise économique est devenue, en grande partie, la source de la crise universitaire. La mise sous contrôle de la gestion économique des États impacte inexorablement le fonctionnement et la structuration originelle des universités. A. Abdelkader (2002, p. 20) constatait qu'« obnubilés par les instructions de « bonne gouvernance» données par les institutions financières internationales, les nouveaux dirigeants ont ignoré l'enseignement supérieur, considéré comme improductif. »

L'enseignement supérieur, à partir des années 1980, est donc tombé en disgrâce à cause de la mauvaise gouvernance des ressources publiques entrainant ainsi une crise économique aiguë sans compter la faible aide des bailleurs de fonds et des pays bénéficiaires de l'aide qui, confrontés aux effets drastiques de la crise, ont considéré que l'enseignement supérieur est un service public coûteux et inefficace. L'université ne s'inscrit pas dans une production immédiate de gain financier comme les entreprises de biens de consommations. L'université forme les ressources humaines susceptibles de servir les entreprises et les administrations publiques. Or les services financiers internationaux, devant l'ampleur de la crise économique, ont tout de suite opté pour l'investissement dans les secteurs producteurs de revenus immédiats au détriment des secteurs de formation. Ce qui ne sera pas sans conséquence sur le bon fonctionnement de ces structures d'accueil.

2.2. Des grèves répétitives et de la violence estudiantine

La crise économique survenue dans les années 1980 a affecté considérablement le fonctionnement et la stabilité des universités dont le point culminant fut l'année 1990 avec l'avènement du multipartisme, élément inspirateur de la création de plusieurs « syndicats avec toutes les tendances : radicales, inconditionnelles et modérées » (S. Klotioma, 2001, p. 8). En effet, l'une des caractéristiques de toute crise est qu'elle génère le doute, la suspicion quant à la réalité du devenir du danger. Toute crise est d'abord une rupture avec l'ordre ancien et est révélatrice d'un avenir incertain. C'est donc cette incertitude du lendemain, cette situation économique chaotique, avec une jeunesse déboussolée et désemparée, qui va déterminer leur comportement et orienter la lutte syndicale. Quand « l'horizon est bouché » (S. Klotioma, p. 8) et que l'étudiant est « voué à un perpétuel questionnement » (S. Klotioma, p. 8) sans une réponse concrète de la part des décideurs, il ne reste que la violence comme mode d'expression pour ces syndicats estudiantins naissant et qui rêvent d'un changement de vie et d'étude ici et maintenant. Les nombreuses crises sociales telles que les grèves des étudiants et des enseignants témoignent du malaise profond que les acteurs des institutions universitaires ressentent. Cette situation s'empire d'année en année avec des effectifs qui ne cessent d'être

pléthoriques et encastrés dans des infrastructures devenues trop exiguës. P. Gueye (2004, p. 42.) résume ici le visage sombre et sinistre des universités africaines : « les images récurrentes, dans nos universités et institutions de formation, d'amphithéâtres et de salles bondées, avec des apprenants assis à même le sol ou accrochés aux fenêtres sont saisissantes pour tout enseignant ou visiteur. » C'est le cas par exemple de l'université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY d'Abidjan-Cocody (Côte d'Ivoire) qui, construite dans les années 1963 pour 6000 étudiants, accueille aujourd'hui environ 70 000 étudiants avec des infrastructures presqu'à l'identique. Cette insuffisante des infrastructures d'accueil impacte considérablement la qualité de la formation et donc des diplômes. En effet, l'on assiste à une élasticité des années académiques qui s'étalent sur presque toute une année, voire deux années. Les maquettes pédagogiques sont souvent exécutées à moitié ou survolées en raison de l'insuffisance criarde des salles de TD (Travaux Dirigés) ou d'amphithéâtres pour les CM (Cours Magistraux).

Il faut relever également une insuffisance remarquable des cités dortoirs des étudiants. À Abidjan, on compte par exemple 12 000 lits pour presque 100 000 étudiants que comptent les deux universités de ladite ville (Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY et l'université Nangui Abrogoua). La conséquence de cet état de fait est que certains étudiants qui, n'ayant pas de tuteur dans la capitale ivoirienne, sont obligés d'élire domicile, une fois la nuit tombée, dans les amphithéâtres où étudiantes/étudiants passent la nuit, couchés sur des nattes ou des matelas de fortunes (cartons ou des morceaux de pagnes). Quant à la bourse d'étude, elle ne couvre que 5% des étudiants. Cela s'avère très insignifiant pour des étudiants issus en grande majorité des couches sociales très défavorisées. Nombreux sont les étudiants qui, ne possédant pas d'outils informatiques (ordinateurs) se voient dans l'impossibilité d'accéder à internet, et donc ignorent toute idée de « bibliothèque virtuelle » ou encore toute idée de « prise des cours à distance ».

Ces conditions de vie et d'étude archaïques amènent les étudiants et leurs mouvements syndicaux à trouver comme moyen d'expression des grèves à répétition avec leur corollaire de violences. La violence est devenue une forme

de refuge pour des apprenants dont le seul espoir repose sur la magnanimité de la providence. Le cas de la FESCI (Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire) crée en 1990, est édifiant à ce sujet. Pour cette mythique organisation qui a eu comme leaders charismatiques Soro Guillaume (1992-1994) et Blé Goudé (1994-1996), entre autres, la violence est devenue une méthode d'action et de revendication, avec son cortège de démesures, de dérapages et de défiance de l'autorité compétente. S. Klotioma synthétise cette violence caractéristique de la FESCI en ces lignes :

> Cette barbarie s'opère par l'annexion des territoires dont l'ex-cité de Yopougon nommée le « Kwa Zulu Natal » où les étudiants régnaient en maître absolu et semaient la teneur. Quand ils voulaient, ils délogeaient, ils pillaient, ils brûlaient (…) À cette époque c'était l'usage du pétiole, des boîtes d'allumettes et des bâtons comme moyen d'affrontement. Le cas de la mort de Thierry Zébié est encore frais dans les mémoires.

Avec le temps, on a pu constater que les machettes et les gourdins se sont substitués aux stylos. Ces actes barbares sont nourris par l'accumulation des sentiments de frustrations, d'aigreur, de colère (E. Neveu, 2002, p. 26). L'abandon brutal et précipité de la politique sociale qui préexistait au bénéfice des étudiants, est, en grande partie à l'origine de ce comportement anti-social qui frise l'état de nature hobbesien. L'accumulation d'une bonne somme de frustrations a ceci de particulier qu'elle produit, selon E. Neveu (2002, p. 26) « le potentiel nécessaire à l'engagement dans des actes violents. » Le cas de la Côte d'ivoire n'est qu'une représentation générale de ce qui se passe dans la plupart des universités africaines. J. F. Kobiané et M. Filon (2017, p. 351) ont donné le cas du Burkina Faso où les universités font face à d'énormes défis en termes de capacités d'accueil et de qualité d'enseignement. C'est le même constat au Cameroun, au Congo-Brazza, au Niger, etc. Le 20 janvier 2020, les enseignants-chercheurs du Niger, par exemple, ont entamé leur deuxième mois de grève pour revendiquer une augmentation de salaire et une amélioration substantielle de leur condition de travail. Lors de ces arrêts de travail, Nabala Adaré, le Secrétaire Général du Syndicat des Enseignants-chercheurs du Supérieur (SNECS) a déclaré devant la presse nationale et internationale qu'il n'y a rien qui avance en termes de solutions entre la corporation et les autorités étatiques. Ces exemples peuvent se multiplier à l'infini dans tous les États

d'Afrique subsaharienne. En somme, il convient de souligner que c'est l'incapacité des États à donner aux institutions universitaires, les conditions nécessaires d'étude qui est au fondement de la cristallisation de la crise dans ces temples du savoir.

2.3. De la démotivation des « maîtres à penser »

La gestion laxiste des ressources financières, greffée au poids de la dette caractéristique de la mauvaise gouvernance entachent fortement la qualité de l'enseignement supérieur. La dégradation de cette performance se constate à l'aune de la condition peu envieuse du corps enseignant. Il est à noter que le « doctorat » en tant que diplôme suprême dans le cursus universitaire, ne fait plus rêver tant est que les mesures pécuniaires qui devraient subséquemment le soutenir font défauts. Comparés à d'autres agents similaires ou inférieurs en grade, on note que les enseignants du supérieur sont constamment animés par un sentiment de frustration (P. Gueye, 2004, p. 24). Prolétarisés par des salaires de misère, les titulaires de la chaire ou des travaux dirigés sont devenus peu enthousiastes et sont tentés d'aller vendre leur expertise ou leur « cerveau » ailleurs. L'eldorado pour les enseignants d'Afrique, c'est « là-bas », le lointain devenu proche grâce à une mondialisation qui, en effaçant les frontières, transforme les intellectuels des États du Sud en proies trop faciles pour les puissants, c'est-à-dire les États du Nord. La fuite des cerveaux est une réalité en Afrique. Les pays pauvres, qui peinent à rémunérer les intellectuels à la hauteur de leur diplôme, deviennent impuissants au départ de ceux-ci vers les pays riches qui les reçoivent gratuitement puisque n'ayant pas participé à leur formation. Ce sont donc des cerveaux bien pleins, « une expertise de pointe et souvent expérimentée » (I. Diène, 2003, p. 8), que l'Afrique donne gratuitement sans contrepartie, aux États déjà développés.

On a pu constater également que la recherche de revenues complémentaires amène les gardiens du peuple à se muer en homme d'affaires, à être les suppôts des hommes politiques (Directeur de cabinet, chef de cabinet, attaché de mission, conseiller …). Ces emplois secondaires ou emplois de fortune appelés "gombos" en Côte d'ivoire, permettent d'avoir des revenus additionnels afin de compenser les trous financiers laissés par le salaire de base trop insuffisant pour combler

les dépenses du mois. L'enseignant-chercheur se voit donc partout en train de « prostituer » son savoir moyennant quelques revenus complémentaires.

À ces facteurs démotivants, s'ajoutent le cloisonnement et l'immobilisme des enseignants qui deviennent peu compétitifs et très peu efficaces scientifiquement car étant coupés des schèmes de connaissances de leurs collègues des autres universités. Ce manque d'enthousiasme s'approfondit avec un accès très limité à internet qui est cette forme virtuelle de mobilité. Internet est devenu un outil *sine qua non* dans l'acquisition et la dispensation de la connaissance. Comment consulter les bibliothèques numériques si les universités continuent d'œuvrer avec des méthodes moyenâgeuses ? Comment dispenser des cours à distance si les institutions universitaires n'ont pas accès aux NTIC ? Ce fut le cas de l'université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY d'Abidjan-Cocody qui s'est trouvée dans l'incapacité d'organiser des cours à distance durant la période décisive de la pandémie de la COVID-19, faute d'infrastructures adaptées pour les besoins de la cause. Le risque était trop grand d'entasser enseignants et enseignés dans des amphithéâtres devenus trop petits à cause des effectifs pléthoriques. Au Gabon, pour les mêmes motifs, les portes des universités sont restées fermées durant deux années avant de s'ouvrir timidement pour cause de COVID-19. Ces facteurs caractéristiques des universités qui s'étiolent à mesure que le temps passe, ne favorisent pas la passion et l'ardeur au travail des dispensateurs du savoir. Cela suppose qu'il faut les repenser pour panser les maux qui minent les universités africaines.

3. Défis et stratégies pour une re-construction des universités en Afrique

Le diagnostic de la crise ayant montré que la mauvaise gouvernance des biens publics par l'autorité compétente étant à l'origine de la décadence précipitée des universités africaines, et les conséquences supra mentionnées étant évoquées, il faut maintenant s'orienter vers de nouvelles perspectives en proposant des pistes pour une (re)-forme ou une (re)-construction de la société du savoir en Afrique. La (re)-construction doit être pensée comme ce qui prend en compte les infrastructures, les acteurs, l'économie et le leadership avec une gouvernance démocratique institutionnelle des universités.

3.1. Décentralisation géo-infrastructurelle des universités

L'une des clefs, et non des moindres, de la résolution des crises universitaires, passe nécessairement par la mise en œuvre d'une bonne politique sociale qui prenne en compte le développement des structures d'accueil afin de désengorger celles déjà existantes. Autrement dit, il faut une réorientation de la politique de construction des universités, à travers une politique de décentralisation des espaces d'accueil. L'erreur commise au lendemain des indépendances, c'est d'avoir concentré la construction des édifices universitaires dans les capitales politico-économiques, sans avoir une vision de projection et d'anticipation sur le futur. Il est donc temps de décentraliser les espaces géographiques d'enseignement en prenant en compte la cartographie des États.

Pour y arriver, les États d'Afrique noire doivent investir massivement dans le social et l'éducation. Il faut sortir du diktat des institutions financières internationales qui nourrissent l'idée selon laquelle l'enseignement universitaire est improductif. J. Y. Moisson (1999, p. 15) incrimine, à sa juste valeur, la stratégie d'endettement pratiquée par la haute finance internationale en la rendant responsable du retard de développement de l'Afrique. Si donc « l'échec social des stratégies d'ajustement structurel » (K. Mustapha, 1999, p. 7) étant constaté, il faut revenir sur les investissements des structures de formation de l'élite de demain qui est la clé de voûte de tout développement. Tout processus de développement n'est réussi que lorsque les décideurs nationaux ciblent, en toute indépendance, les secteurs vitaux capables de booster la croissance et le progrès de manière durable. Et l'un des secteurs vitaux et dynamiques qui soutient le développement et qui nécessite un investissement sérieux, c'est l'enseignement supérieur. C'est dire que l'échec des PAS doit amener les décideurs africains à ne plus suivre aveuglement ceux que K. Mbaya (2000, p. 2) appelle « les marabouts et les marchands du développement » qui sont ces soi-disant experts et qui proposent des stratégies et méthodes de développement extraverties et donc inadaptées aux réalités endogènes.

Investir donc en décentralisant les structures d'accueil, c'est rapprocher l'université des populations des provinces, c'est créer des pôles de formation de proximité afin de maintenir, d'une part, les étudiants dans leurs régions

d'origine et donc non loin de leurs familles, et d'autre part, éviter leur entassement dans une seule université susceptible de créer des crises. Aussi faut-il noter que la décongestion des facultés ne peut se faire aujourd'hui de manière efficace sans prendre en compte la révolution numérique. Il s'agit d'équiper les universités d'Afrique en exploitant les opportunités qu'offrent les nouvelles technologies. Avec l'enseignement digitalisé ou enseignement numérique, on peut décentraliser virtuellement les espaces de formations en permettant d'une part aux enseignants de donner des cours à distance, et d'autre part en permettant aux étudiants de se former en étant chez eux. L'université de demain est celle de la mobilité virtuelle qui supprime les cloisonnements. Désormais, il est possible de démystifier l'apprentissage dans les amphithéâtres en se formant chez soi ou à partir de son lieu de travail. Cette nouvelle forme d'enseignement basée sur une culture technologique doit être un défi prioritaire des États africains, s'ils veulent être au rendez-vous du donner et du recevoir du savoir au cours du 21e siècle naissant.

La plupart des universités africaines avaient du mal à trouver des solutions à l'engorgement des amphithéâtres durant la crise de la COVID-19. Les cours à distance n'ont pu être assurés faute d'une connexion efficace à internet ou d'un accès ouvert à tous. C'est donc sous un stress et une peur permanents que les différents acteurs du système universitaires ont pu sauver ces institutions de formation. Un grand effort d'investissement est donc à faire dans ce domaine. Outre cette nouvelle forme d'enseignement, le digital permettra à ces nombreux étudiants démunis financièrement d'avoir accès aux bibliothèques numériques et une ouverture vers de nouvelles formations et de nouvelles compétences, donc un accès au savoir universel.

3.2. Valorisation des maîtres et gouvernance institutionnelle : De la prise de conscience à l'urgence

L'université africaine de demain doit résorber la crise actuelle en faisant de la condition enseignante une priorité. Le mal étant diagnostiqué, il faut penser maintenant à le guérir. Il urge d'aller au chevet de ces malades que sont les sociétés du savoir en Afrique. Au-delà de la construction des infrastructures supra-mentionnées, il faut que les dispensateurs de la connaissance soient

revalorisés à la hauteur de leur qualification. Cela sous-entend que les États africains doivent donner un traitement salarial spécial aux universitaires afin que ceux-ci ne soient pas tentés d'aller monnayer leur savoir-faire vers d'autres secteurs ou hors du continent. L'exode des cerveaux africains est dû en grande partie au traitement insuffisant et aux conditions archaïques de travail. L'amélioration de leurs conditions de vie et de travail est l'une des conditions pour les rendre peu envieux des autres fonctionnaires. Cela permettra de mieux les stimuler et les motiver. En faisant le diagnostic de la crise actuelle de l'enseignement supérieur, P. Gueye (2004, p. 24) relevait que « la différence de traitement avec d'autres agents similaires ou inférieurs en grade est à l'origine de la fuite interne de compétences, c'est-à-dire du départ des universitaires vers d'autres secteurs ». La frustration due à une prolétarisation de l'enseignant-chercheur le rend vulnérable et l'expose à toute sorte d'offre jugée plus alléchante et attrayante. Ainsi à défaut d'aller monnayer son savoir en Occident, l'enseignant africain est plus séduit et happé par la politique où des voitures de service, des primes colossales et des voyages de mission lui sont réservés.

Aussi faut-il résoudre l'épineux problème du cloisonnement des acteurs en Afrique afin d'éviter la routine, la démotivation et l'inefficacité du chercheur. « Le confinement intellectuel » a pour conséquence le retard scientifique. L'enseignant universitaire est un citoyen du monde à travers ses voyages d'études, sa participation aux différents colloques internationaux qui sont des cadres d'échanges, de contacts et d'ouverture d'esprit. Le savoir scientifique doit être dynamique et universel. La mobilité fait partie des conditions de compétence et d'efficacité des maîtres du Temple. Il est donc du devoir des institutions universitaires de rechercher, pour les acteurs, des ressources matérielles et financières nécessaires au bon fonctionnement des universités. Cela pourrait être sous la forme d'un partenariat public / privé ou par une budgétisation spéciale de la part des États.

Il faut donc revoir le mode de gouvernance universitaire par une démocratisation de cet espace. Cela implique qu'il faut y associer tous les acteurs tels que le corps enseignant et les mouvements estudiantins. Cette méthode pourrait permettre d'obtenir un cadre de paix et de stabilité, condition

d'une formation et d'apprentissage optimal en milieu universitaire. L'absence de cogestion des instances universitaires est souvent l'une des causes des crises qui plombent le bon fonctionnement de ce secteur. L'implication de tous les acteurs dans les prises de décision est une manière de responsabiliser tout le monde afin de prévenir ou de résoudre les conflits. Imposer des décisions de façon unilatérale à partir du sommet ne peut que créer les germes d'une future crise. *A contrario* la concertation et le dialogue sont des armes efficaces contre les mécontentements et les grèves.

Conclusion

Au terme de notre réflexion sur les récurrentes crises universitaires d'Afrique subsaharienne, il ressort qu'il est temps de tirer la sonnette d'alarme afin de réveiller les consciences sur les causes et les conséquences qui les sous-tendent. L'approche diagnostic de cette déconstruction/déclinaison, nous conduit à l'idée selon laquelle les crises universitaires sont avant tout une crise de gouvernance et une mauvaise appréciation ou une sous-estimation du rôle éminemment important que les universités jouent dans le développement holistique des États. Sans toutefois prétendre écrire pour prouver un quelconque génie, nous pensons tout de même qu'il faut (ré) habiliter l'Enseignement supérieur à travers un investissement conséquent et une (ré) vision du fonctionnement administratif en privilégiant une gestion démocratique, participative de tous les acteurs de ce secteur. Ce sont là, des propositions parmi tant d'autres, propositions pouvant permettre de stabiliser et redorer l'image de ces Temples du savoir de l'Afrique.

Références bibliographiques

ABDELKADER Aghadi, 2002, « En Afrique l'Enseignement supérieur sacrifié », in *le Monde diplomatique*, Paris.

BAILLY Diegou, 2001, « Encore l'école », in *le Jour*, Abidjan, n°1270.

BODIN Jean, 1951, *Les six livres de la République*, Paris, PUF.

BURDEAU Georges, 1974, *La démocratie et les contraintes du nouvel âge*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence.

CAMDESSUS Michel, 1999, « La mondialisation doit s'accompagner d'un volet social », Paris, *Développement et coopération*, N°6.

DERMINTSEVA Ekaterina, 2014, « Faire des études pour rester : parcours d'étudiants en France », in *Migrations société*, Paris, N°156.

GUEYE Papa, 2004, « Enseignement supérieur en Afrique subsaharienne : des pistes pour une réforme », in *UNESCO-BREDA*, Dakar.

DIÈNE Ibra, 2003, « La fuite des cerveaux dans l'enseignement supérieur : impacts et solutions. » in, *International de l'éducation*, Dakar.

KANKWENDA Mbaya, 2000, *Les marabouts et marchands du développement en Afrique*, Paris, L'Harmattan.

KLOTIOMA Soro, 2001, « École ivoirienne », in *L'Agora*, Abidjan, N° 1050.

KOBIANÉ Jean-François et al., 2017, « Les défis de l'enseignement supérieur au Burkina Faso », in *Dynamiques éducatives au Burkina Faso : bilan et perspectives*, Ouagadougou, L'Harmattan Burkina.

MUSTAPHA Kassé, 1999, *L'Afrique endettée*, Dakar, NEAS-CREA.

MUSTAPHA Kassé, 2011, « L'université africaine. De la crise aux réformes », in Actes du colloque « *Repositionner les universités dans le développement de l'Afrique* », Lomé, Nicolae Railean.

MOISSERON Jean-Yves, 1999, *Dette et pauvreté*, Paris, Economica.

NEVEU Eric, 2002, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte.

N'GOM Benoît, 1984, *Les droits de l'homme et l'Afrique*, Paris, Silex.

Rapport de la BAD, 2007.

VANEIGEN Raoul, 2004, *Pour l'abolition de la société marchande, pour une société vivante*, Paris, Rivages.